



Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa
Poste 9N089A, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Mercredi 24 juillet 2019

ADDENDA N° 5

Objet : **n° FP802-170240**

Titre : **OFFRE À COMMANDES POUR LES INFRASTRUCTURES TERRESTRES**

Lieu : **Colombie-Britannique**

Date de clôture : **Le 30 juillet 2019 à 14 h (HAE)**

Madame, Monsieur,

Le présent **addenda n° 5**, qui fait suite à l'appel d'offres susmentionné, a pour objet d'informer les soumissionnaires éventuels des changements apportés à l'appel d'offres précité et des réponses aux questions des soumissionnaires reçues jusqu'à maintenant.



RÉVISIONS

Révision 1

REMPACER

OFFRE À COMMANDES, ANNEXE A – PORTÉE DES TRAVAUX

SECTION 01 11 00 – SOMMAIRE DES TRAVAUX

1.6 BASE DE PAIEMENT

- .2 Pour les besoins de l'évaluation, évaluez le prix d'un tuyau avec les spécifications suivantes :
 - .1 400 mm – Tuyau PVC

PAR

- .2 Pour les besoins de l'évaluation, évaluez le prix d'un tuyau avec les spécifications suivantes :
 - .1 450 mm – Tuyau PVC

QUESTIONS

Question 1

En ce qui concerne les taux unitaires pour l'installation de tuyaux d'acier, de tuyaux de PVC et de ponceaux, peut-on supposer que l'élimination des matériaux extraits et l'importation de gravier neuf doivent être incluses dans le taux unitaire, ou le gravier sera-t-il inclus dans un des taux unitaires de remblai de type 1 au type 8?

Réponse 1

Pour l'élimination des matériaux extraits, veuillez vous reporter à l'élément 34 « Majoration concernant d'autres matériaux ». Inclure tout le matériel nécessaire dans le tarif unitaire pour l'installation de tuyaux en acier, de tuyaux en PVC et de ponceaux.

Question 2

Sous l'élément d'installation du ponceau, la clause relative à la base de paiement stipule qu'un ponceau rectangulaire en béton de 1 800 sur 1 200 mm doit être prévu, avec un mur d'amont et des structures de sortie appropriés. Il s'agit d'une rubrique de paye par mètre linéaire et il n'y a aucun moyen de savoir combien de murs d'amont il y aura, et de quel type. Le mur d'amont pourrait être une structure en béton préfabriqué qui, étant donné la taille du ponceau à dalot, peut être très coûteux. Prévoit-on un nombre



estimatif de murs d'amont ou est-il possible d'avoir une rubrique de paye distincte pour les murs d'amont et les structures de sortie?

Réponse 2

Il faut prévoir un mur d'amont à chaque extrémité.

Question 3

La couverture pour l'élément d'installation du ponceau est-elle une couverture minimale, ou les entrepreneurs devraient-ils supposer qu'elle est de 4 à 5 pieds (1,2 m à 1,5 m)?

Réponse 3

Il faut prévoir une couverture minimale de 1,2 m pour l'élément d'installation du ponceau.

Question 4

Sous l'élément lié à la mise en place du béton, le tableau des quantités indique 250 mètres carrés et la base de paiement indique qu'une barre de 15 M doit être prévue, mais il ne fournit pas le nombre prévu de kilogrammes par mètre cube. Il est difficile de fournir un prix au mètre carré sans savoir combien de barres d'armature sont prévues.

Réponse 4

Concernant le nombre de kilogrammes d'acier d'armature prévus (barre de 15 M), on s'attend à 90 kg de barres d'armature par mètre cube de béton.

Question 5

Sous les éléments relatifs au mélangeur de béton et au camion pompe à béton, peut-on supposer que le prix unitaire de ces deux éléments inclut le béton, ou est-ce seulement pour le déplacement du mélangeur de béton mobile à un site éloigné et mélanger le béton sur place?

Réponse 5

Voir la réponse n° 13 de l'addenda n° 3 concernant le camion pompe à béton. L'élément lié au camion pompe à béton ne comprend pas le béton.

Question 6

Pouvez-vous fournir des précisions sur le type de travaux prévus pour les 250 m de réparation de béton et les 250 mètres carrés de mise en place du béton, ou sur l'utilisation qui sera faite de ces éléments afin que je puisse fournir un taux unitaire plus précis. J'ai besoin de connaître la taille minimale de coulée, et combien de barres d'armature de 15 M sont prévues, de préférence en kilogramme par mètre cube de béton.



Réponse 6

Veillez consulter les réponses 4 et 5 de l'addenda n° 3 pour la réparation et la mise en place du béton. Veuillez-vous reporter à la réponse 4 du présent addenda pour connaître la quantité de barres d'armature.

Question 7

Pouvez-vous préciser le fonctionnement de la clause de mobilisation? Devons-nous travailler à la mobilisation dans tous les éléments?

Réponse 7

Les coûts de mobilisation sont calculés en fonction de la valeur de chaque commande subséquente. La mobilisation n'est pas incluse dans tous les éléments.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.

Cordialement,

Ginette Aliaga

Agente d'approvisionnement et des contrats
Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, 9N089A
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Courriel : Ginette.Aliaga@dfo-mpo.gc.ca